

CARTE. Retour aux 90 km/h sur certaines routes : découvrez l'avis de votre département

La Haute-Marne doit voter ce vendredi le retour prochain aux 90 km/h sur une partie du réseau routier. Il s'agit du premier département à prendre une telle initiative depuis l'annonce de l'assouplissement de la limitation de vitesse à 80 km/h par Edouard Philippe.



Les employés de la Direction interdépartementale des routes de l'Est remplacent un panneau de limitation à 90 km/h par un panneau 80 km/h, à Wittenheim (Haut-Rhin), le 29 juin 2018. (SEBASTIEN BOZON / AFP)



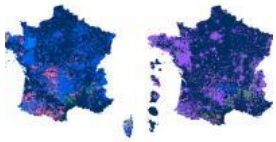
franceinfo France Télévisions

Mis à jour le 24/05/2019 | 18:55

publié le 24/05/2019 | 18:52

Partager Twitter Partager Envoyer

LA NEWSLETTER ACTU Nous la préparons pour vous chaque matin



[il y a 48 minutes](#)

[AVANT/APRES. Résultats européennes 2019 : ce gif résume à quel point la vie politique française a changé en cinq ans](#)

Le passage aux 80 km/h ne sera-t-il bientôt qu'un vieux souvenir pour les automobilistes ? Possible, dans certains départements et sur certaines routes. La mesure d'assouplissement de la limitation à 80 km/h [annoncée par le Premier ministre, Edouard Philippe](#), le 16 mai, ne concernerait plus [que les départementales](#) (qui pourraient passer à 90 km/h) et non les nationales (qui resteraient à 80 km/h). Cet amendement, proposé par le groupe LREM dans le cadre du projet de loi d'orientation sur les mobilités, doit être voté par l'Assemblée nationale cet été.

Il reviendra ensuite aux acteurs locaux – présidents des conseils départementaux – de relever ou non la vitesse maximale sur certains tronçons routiers et de "prendre leurs responsabilités" en matière de sécurité routière, a indiqué le chef du gouvernement. Si certains départements se sont déjà positionnés, d'autres sont dans l'expectative, comme le montre cette carte.

La Haute-Marne dans les starting-blocks

[Selon RTL](#), Nicolas Lacroix, le président du conseil départemental de Haute-Marne, a annoncé [le vote, vendredi 24 mai, du retour aux 90 km/h](#) sur une partie du réseau routier. Cela concerne 15 axes, soit 476 kilomètres de routes sur les 4 000 gérées par le département. Objectif : être prêt dès le vote de la loi par l'Assemblée nationale.

Les routes des Ardennes resteront à 80 km/h

Seules les Ardennes ont pour le moment certifié qu'elles n'augmenteront pas la vitesse maximale sur les routes départementales. Son président, [Noël Bourgeois](#), juge qu'il revient à l'Etat de "prendre ses responsabilités". Il a également lancé aux conseillers départementaux réunis en assemblée début mai : "Si nous sommes confrontés à un accident, on nous en fera porter la responsabilité."

Un retour aux 90 km/h envisagé pour 50 départements

Près d'une cinquantaine de départements envisagent également de revenir à la vitesse de 90 km/h. C'est le cas, par exemple, de la Côte-d'Or, où le président du conseil départemental, François Sauvadet, a salué "le retour du bon sens". En Moselle, l'élu Patrick Weiten espère un retour dès que possible à "90 km/h sur 90 % du réseau départemental". Même chose pour la Corrèze, qui "reviendra à 90 km/h", selon son président Pascal Coste.

Quarante départements sur la réserve

ADTECH

DIFFUSION INTERNE

Quarante autres départements préfèrent attendre le vote de la loi et ses modalités d'application avant de se prononcer. Dans le Lot, Serge Rigal prévient : *"Cet assouplissement, on ne s'y jettera pas à corps perdu."* Comme certains de ses homologues, il aimerait que la prise de décision en matière de sécurité routière ne soit pas que celle du département. Pour Jean-Luc Chenut, d'Ille-et-Vilaine, *"il faut conserver une norme nationale. Si tel département est à 80 km/h quand le voisin est à 90 km/h, cela va vite devenir ingérable."*

Paris, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne ne sont quant à eux pas concernés par cette mesure car ils ne comptent que quelques kilomètres de routes départementales à 90 km/h.

Les départements pour ou contre le retour à 90 km/h sur certaines routes

